

■ **Zschokke Construction SA**, succursale à Neuchâtel, CH-645-1010403-7 (FOSC du 19.04.2005, p. 11). Nouveau siège principal: Aarau. Nouvelle raison sociale du siège principale: 'Zschokke Bau AG (Zschokke Construction SA) (Zschokke Costruzione SA) (Zschokke Construction Ltd)'. Nouvelle raison sociale de la succursale: **Zschokke Construction SA [Zschokke Bau AG] [Zschokke Costruzione SA] [Zschokke Construction Ltd]**. Les pouvoirs de Grau Pierre-Frédéric sont radiés. Henniger Arthur, maintenant membre du conseil d'administration, continue de signer collectivement à deux. Müller Stefan Dominik nommé directeur de la succursale continue de signer par procuration collective à deux, pour les affaires de la succursale. Hagmann André n'est plus membre du conseil d'administration; il continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux de Vogt Jean-Pierre, de Wangen (SZ), à Montreux. Procuration collective à deux, pour les affaires de la succursale, a été conférée à Deleuze Cyrille, de France, à Thonon-les-Bains, F.

Journal no 2742 du 08.09.2005
(03017148 / CH-645.1.010.403-7)